

Le 9 octobre 2019

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

**Des citoyens interrompent une réunion avec le préfet d'Ile de France pour lui remettre une lettre ouverte adressée au président de la République demandant l'annulation du projet d'extension de Roissy.**



Lien vers la lettre ouverte à Emmanuel Macron : <http://www.advocnar.fr/2019/10/lettre-ouverte-a-emmanuel-macron-pour-labandon-du-projet-de-terminal-4-a-roissy>

**Lors d'une réunion de suivi de la concertation sur le projet de Terminal 4 à l'aéroport de Roissy, le 9 octobre, 34 militants opposés au projet d'extension ont remis au préfet d'Ile de France une lettre ouverte au Président de la République au nom des onze associations signataires.**

Elles et ils ont déployé une banderole : "Terminal 4 : Le climat en phase terminale"

200 personnes ont quitté la salle à la suite de la prise de parole d'une représentante du collectif Non au Terminal 4.

Dans cette lettre, elles rappellent au Président son discours du 24 septembre au sommet de l'ONU sur le climat dans lequel il a plaidé pour plus de cohérence entre les intentions et les actions dans le combat contre la crise climatique. « Il faut remettre en cohérence nos agendas et nos actions ». « Il faut que les grands pays de ce monde arrêtent de financer de nouvelles installations

polluantes. » L'objectif de neutralité carbone en 2050 que s'est fixé notre pays est bien en ligne avec l'accord de Paris de 2015, mais force est de constater que les actions ne suivent pas dans de nombreux domaines. C'est le cas notamment du transport aérien dont la croissance est au contraire favorisée par l'Etat, alors qu'il est le mode de transport qui contribue le plus au réchauffement climatique par passager transporté et kilomètre parcouru et gardera encore longtemps ce triste privilège.

Ainsi l'Etat soutient le projet de Terminal 4, qui, selon les chiffres d'ADP, pourrait générer une hausse de trafic aérien de 38% d'ici 2037, avec 500 avions de plus par jour (au total 1 800 vols quotidiens) et 40 millions de passagers de plus par an. Soit la capacité de l'aéroport d'Orly ajoutée à celle de Roissy ! Ce trafic accru ajouterait 12 Mt d'équivalent CO2 aux émissions annuelles de la France d'ici 2037. Or, pour atteindre l'objectif de neutralité carbone en 2050, il ne faudra pas émettre plus de 100 Mt d'équivalent CO2 en 2037. A cette date, le trafic lié au terminal 4 représenterait donc à lui seul 12 % des émissions autorisées pour la France, et le trafic total de Roissy environ 35%.

La croissance des émissions de gaz à effet de serre qui en résulte n'est pas compatible avec les objectifs de l'accord de Paris sur le climat, d'autant que ni le système de compensation carbone résultant de l'accord international Corsia ni le recours à des carburants alternatifs ne sont à la hauteur des efforts requis.

C'est pourquoi les associations signataires demandent instamment au président de la République que l'Etat, au nom de la cohérence climatique, s'oppose à l'extension de l'aéroport Roissy Charles de Gaulle et plus généralement intègre le transport aérien, national et international, dans sa stratégie bas carbone.

Associations signataires : Réseau Action Climat - Non au T4 - ADVOCNAR - Fnaut - France Nature Environnement - France Nature Environnement Ile-de-France - Amis de la Terre - Stay Grounded - Oui au train de nuit - Alofa Tuvalu - TaCa, Agir pour le climat - Alternatiba ANV-COP21 Paris.

### Contacts presse

Françoise Brochot, Présidente de l'ADVOCNAR : 06 79 51 25 60

Lorelei Limousin, porte parole du Réseau Action Climat : 07 70 31 09 19

Eric Lombard, porte parole de Stay Grounded : 06 28 27 67 41

Audrey Boéhly, porte parole de Non au T4 : 06 77 81 49 40

Elodie Nace, porte parole d'Alternatiba : 06 80 16 28 97

Photo: Pablo Porlan

[Toutes les photos sur ce google drive.](#)

(Vous pouvez utiliser ces photos en créditant leur auteur.)